

# Démarches relatives à transition énergétique

## Territoires à Énergie POSitive pour la Croissance Verte (TEPOSCV) en 2020

Les Territoires à Énergie POSitive (TEPOS – marque déposée par le CLER – réseau pour la transition énergétique) sont les collectivités qui s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale. L'objectif est de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques et de les couvrir par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus"). En AURA, l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la région et de l'ADEME (depuis 2013) oblige les territoires à proposer un programme global organisé autour de « 7 briques »: la gouvernance, les bâtiments, les énergies renouvelables, Mobilité/Transport des personnes et des marchandises, urbanisme et aménagement, ressources/efficacité matière et acteurs économiques. Ces territoires sont accompagnés par la communauté de travail régionale composée de la DREAL, la DDT, la Région et l'ADEME.

